



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

OGE C Sacré Cœur - Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019
OGE C Sacré Cœur - Association
29, cours des Arts-et-Métiers - 13100 Aix-en-Provence
Ce rapport contient 20 pages



KPMG AUDIT SUD-EST
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

OGE C Sacré Cœur - Association

Siège social : 29, cours des Arts-et-Métiers - 13100 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'assemblée générale de l'association OGE C Sacré Cœur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGE C Sacré Cœur relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'estimation des provisions pour risques et charges et l'évaluation des créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 21 janvier 2020

KPMG AUDIT SUD-EST



Joëlle Bouchard
Actionnaire

Bilan Actif 01/09/2018 - 31/08/2019

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette (N-1)
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	57 681	53 761	3 919	6 341
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 681	53 761	3 919	6 341
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	501 334	299 563	201 770	220 189
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	4 252 165	2 392 598	1 859 567	2 051 782
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	6 886 231	5 506 844	1 379 387	1 290 570
C I R C U L A N T	- Matériel de transport	-	-	-	-
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	346 556	327 380	19 176	12 237
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	108 108	-	108 108	106 063
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 094 394	8 526 385	3 568 009	3 680 842
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	2 337 710		2 337 710	1 837 710
	- Créances rattachées à des participations	-		-	-
	- Prêts	-		-	-
	- Dépôts et cautionnements	5 055		5 055	5 061
R E G U L	- Autres créances immobilisées	-		-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 342 765	-	2 342 765	1 842 771
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	14 494 840	8 580 146	5 914 693	5 529 954
	- STOCKS EN COURS	-			-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	29 945		29 945	9 770
	- Familles ou élèves	18 706	9 636	9 070	6 459
	- Personnel et charges sociales à récupérer	35 809		35 809	45 387
	- Collectivités publiques	33 891		33 891	173 469
	- Débiteurs divers	48 608	-	48 608	15 007
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	166 960	9 636	157 324	250 092
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	-	-	-	-
	- Intérêts courus non échus	5 889		5 889	4 869
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	5 889	-	5 889	4 869
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	2 996 584		2 996 584	3 161 283
	- Caisse	5 272		5 272	1 504
	- Régies d'avances et accreditifs	20		20	-
	TOTAL DISPONIBILITES	3 001 876	-	3 001 876	3 162 787
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	167 407		167 407	148 808
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	3 342 131	9 636	3 332 495	3 566 556
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	17 836 971	8 589 782	9 247 189	9 096 509

Bilan Passif 01/09/2018 - 31/08/2019

	PASSIF	Avant Affectation (N)	Affectation (N)	Après Affectation (N)	Valeur Nette (N-1)
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré	57 799		57 799	57 799
	- Fonds statutaire	-		-	-
	- Apport sans droit de reprise	-		-	-
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	117 483		117 483	117 483
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	1 125 151		1 125 151	1 058 386
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 300 432	-	1 300 432	1 233 668
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	526 557		526 557	522 429
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	526 557	-	526 557	522 429
	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion	1 344 569		1 344 569	1 344 569
	- Réserves statutaires	-		-	-
	- Réserves d'investissement	176 347		176 347	176 347
	- Réserve de Trésorerie	-		-	-
	- Autres réserves	-		-	-
	TOTAL RESERVES	1 520 916	-	1 520 916	1 520 916
D E T T E S	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
	- Report à nouveau	3 844 210		3 844 210	3 594 459
	- Résultat de l'exercice	235 258		235 258	249 751
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	4 079 467	-	4 079 467	3 844 210
	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES		BRUT	AMORTISSEMENT	NET
	- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouv	-	-	-	-
	- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amorti	-	-	-	-
	- Taxe d'apprentissage	390 662	320 549	70 113	70 698
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	390 662	320 549	70 113	70 698
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	7 818 036	320 549	7 497 487	7 191 920
	FONDS DEDIES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
	TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	-
P R O V	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens	-		-	-
	- Pour autres charges et risques	12 834		12 834	5 000
	- Pour indemnités de départ à la retraite	213 769		213 769	254 778
	TOTAL PROVISIONS (III)	226 603	-	226 603	259 778
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	190 975		190 975	263 458
	- Intérêts	802		802	1 120
	-Banques, établissements financiers et assimilés	-		-	-
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	191 777	-	191 777	264 578
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 459		13 459	18 114
	- Fournisseurs et comptes rattachés	223 225		223 225	201 131
	- Familles : Avances et acomptes reçus	615 219		615 219	633 242
	- Dettes relatives au personnel	243 931		243 931	280 276
	- Etat et autres collectivités publiques	133 126		133 126	135 761
	- Confédérations, Fédérations, Associations et org	14 654		14 654	-
	- Autres dettes	34 820		34 820	30 144
	TOTAL AUTRES DETTES	1 278 433	-	1 278 433	1 298 668
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	52 888		52 888	81 565
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	1 523 098	-	1 523 098	1 644 812
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	9 567 738	320 549	9 247 189	9 096 509

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT AGREGÉ
OGEC DU SACRE CŒUR (en liste)

	N° de compte	2018/2019 (N)	2017/2018 (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des familles	7061-709	3 163 767,44	3 204 200,19
Participations de l'Etat et des Collectivités publiques	7065-7066-7076-7068	2 232 411,40	2 197 107,90
Cessions ou ventes de produits / variation des stocks	701/713		0,00
Cessions ou ventes de produits des activités annexes	708	185 786,25	305 320,84
Production immobilisée	72		0,00
Subventions de fonctionnement	74	91 454,70	61 668,17
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	781-789-791	120 716,89	11 274,23
Autres produits de gestion courante	75	59 235,98	82 280,21
TOTAL (1)		5 853 372,66	5 861 851,54
CHARGES D'EXPLOITATION			
Livres et fournitures pour cession aux familles	607	41 328,70	47 198,01
Achats de matières premières et autres approvisionnements	601-604-606	1 117 480,30	1 015 091,81
Variation de stocks	6031		
Autres charges externes et services extérieurs	61-62	1 199 879,83	1 309 745,88
Impôts, taxes et versements assimilés	63	189 728,77	167 118,15
Salaires et traitements	641-643	1 714 612,16	1 723 532,52
Charges sociales	645-647-648-649	716 237,85	769 801,07
Dotations aux amortissements des immobilisations	6811-6812	528 361,03	506 513,59
Dotations aux provisions sur immobilisations	6815-6816	72 775,87	32 775,23
Dotations aux provisions sur actif circulant	6817	8 782,43	10 380,29
Autres charges de gestion courante	65 (sauf 655)	39 996,67	34 810,55
TOTAL (2)		5 629 183,61	5 616 967,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		224 189,05	244 884,44
Remboursement des frais sur opérations faites en commun - TOTAL (3)	755 (sauf 7553)		
Quote-part des frais sur opérations faites en commun - TOTAL (4)	655		
PRODUITS FINANCIERS			
de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	762	17 580,75	12 817,39
Autres intérêts et produits assimilés	763-764-765-768	6 103,42	7 278,64
Reprises sur provisions et transferts de charges	786-796		
Différences positives de change	766		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767		
TOTAL (5)		23 684,17	20 096,03
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	686		
Intérêts et charges assimilées	661-668	6 775,93	8 928,73
Différences négatives de change	666		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	667		
TOTAL (6)		6 775,93	8 928,73
RESULTAT FINANCIER (5-6)		16 908,24	11 167,30
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)		241 097,29	256 051,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
sur opérations de gestion	771	14 005,21	17 692,16
sur exercices antérieurs	772	433,61	22 865,71
sur opérations en capital	775-777-778		
TOTAL (7)		14 438,82	40 557,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
sur opérations de gestion	671	13 233,08	11 004,54
sur exercices antérieurs	672	2 188,52	26 500,89
sur opérations en capital	675-678		
dotations provision pour risques	687		5 000,00
TOTAL (8)		15 421,60	42 505,43
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		-982,78	-1 947,56
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives - TOTAL (9)	695	4 857,00	4 353,00
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)		5 891 495,65	5 922 505,44
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)		5 656 238,14	5 672 754,26
EXCEDENT OU DEFICIT		235 257,51	249 751,18
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		97 400,00	97 400,00
Personnel bénévole			
TOTAL		97 400,00	97 400,00
Charges			
Bénévolat			
Quote-part des droits de propriétaires		97 400,00	97 400,00
Dons en nature			
TOTAL		97 400,00	97 400,00

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice
2018/2019
Date de clôture : 31/08/2019

*Ce document comporte **11** pages*

SOMMAIRE

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1) EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2) DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Plan Comptable

Note 2 : Application des Règlements

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 1) BILAN ACTIF

Note 3 : Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux – Amortissement pour dépréciation

Note 4 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Note 5 : Immobilisations en cours

Note 6 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Note 7 : Immobilisations financières

Note 8 : Créances

Note 9 : Valeurs mobilières de placement et titres de participations

- 2) BILAN PASSIF

Note 10 : Fonds propres

Note 11: Autres fonds associatifs

Note 12 : Taxe d'apprentissage

Note 13 : Provisions pour risques et charges

Note 14 : Engagement pris en matière de retraite

Note 15 : Report à nouveau avant répartition du résultat

Note 16 : Tableau de répartition de résultat de l'exercice

Note 17 : Etat des dettes

Note 18 : Fournisseurs et comptes rattachés

C) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 19 : Tableau d'évolution de la population scolaire

Note 20 : Tableau d'évolution des tarifs annuels

Note 21 : Tableau d'évolution des effectifs du personnel

Note 22 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

D) AUTRES INFORMATIONS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- Election lors du CA du 06 Février 2019 de Madame Christiane Le Rolland en tant que Présidente en remplacement de Monsieur Rodolphe Grün démissionnaire.
- L'activité « Prépa » a été reprise par l'Association ACESUP au 1^{er} septembre 2018.
- Les principaux travaux de l'exercice concernent des travaux de sécurité sur l'ensemble de l'OGEC, l'acquisition de matériel de restauration, du mobilier et matériels pédagogiques et informatiques pour le collège et lycée.

2) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement n°99-01.

Note n° 1 : Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements d'enseignement privé.

Note n° 2 : L'application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/04 relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/02 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs a vu la confirmation des méthodes d'enregistrement des actifs et des durées d'utilisation retenues pour le calcul des amortissements pratiqués antérieurement.

Note n° 3 : Changement de Méthode

➤ **Changement de méthode d'estimation**

Pas de changement survenu au cours de l'exercice.

➤ **Changement de méthode de présentation**

Pas de changement survenu au cours de l'exercice.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) BILAN ACTIF

Note n° 3 : Immobilisations incorporelles - Mouvements Principaux – Amortissements pour dépréciation

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Logiciels Administratifs	2 870	
Logiciels Pédagogiques	0	

Les principales diminutions sont :

- Logiciel entièrement amorti mis au rebut : 31 175
- Logiciel non entièrement amorti mis au rebut : 0

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1-3 ans

Note n° 4 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Aménagement Terrains	1 800	
Constructions sur sol d'autrui	0	
Matériel Mobilier d'activité	393 994	
Matériel Mobilier Bureau et Informatique	12 397	

Les principales diminutions sont :

- Matériel entièrement amorti mis au rebut : 261 409
- Matériel non entièrement amorti mis au rebut : 3 723

Note n° 5 : Les immobilisations en cours

Types d'immobilisations	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Immobilisations en cours	106 063	108 108	106 063	108 108

Note n° 6 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	3 - 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Note n° 7 : Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Participations	1 837 710	500 000	0	2 337 710
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	5 061	0	6	5 055
Prêt	0	0	0	0

Note n° 8 : Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	2 342 765		2 342 765
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres créances immobilisées			
Créances clients et comptes rattachés	18 706	18 706	
Autres créances	148 253	148 253	
Charges constatées d'avance	167 407	144 058	23 349
TOTAL	2 677 131	311 017	2 366 114
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Note n° 9 : Valeurs mobilières de placement et titres de participations

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode FIFO.

Une provision est constituée lorsque la valeur du placement est inférieure à la valeur comptable.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement se compose de :

Titres	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture
Parts sociales Crédit Coopératif	305 397	305 397
Souscription capital Crédit Coopératif	8 113	8 113
Parts Sociales Caisse d'Epargne	1 024 200	1 024 200
Gestion Libre Flexi Sérénité C. d'Epargne	1 000 000	1 000 000
TOTAL	2 337 710	2 337 710

2) BILAN PASSIF

Note n° 10 : Fonds propres

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré	57 799			57 799
- fonds statutaires				
- apports	117 483			117 483
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾	1 058 386	113 387	46 622	1 125 151
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves ⁽²⁾	1 520 916			1 520 916
Résultat de l'exercice	249 751	235 258	249 751	235 258

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

(2) Dont réserve pour projet associatif.

Note n° 11 : Autres fonds associatifs

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports (1)				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme	522 429	75 845	71 717	526 557
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

(1) Dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association et maintenues au passif.

Note n° 12 : Taxe d'apprentissage

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Taxe apprentissage	353 874	36 788	0	390 662
T.A libérée	-283 176	- 37 373	0	-320 549
Subvention Nette	70 698	- 585	0	70 113

Note n° 13 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsqu'un risque est avéré et l'estimation est réalisée à partir des éléments connus lors de l'arrêté des comptes.

Situations et mouvements Rubriques	Provisions début exercice	Augmentation	Diminution	Provisions fin exercice
Provisions pour risques	5 000	0	0	5 000
Provisions pour IDR	254 778	64 941	105 950	213 769

Note n° 14 : Engagements pris en matière de retraite

La convention collective appliquée dans l'établissement prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'établissement.

Conformément aux recommandations de l'avis du CNR 2003-R-01 du 1^{er} Avril 2003 sur l'évaluation de la provision départ à la retraite, le calcul de la provision concerne l'intégralité du personnel et a fait l'objet d'une actualisation.

L'âge de départ à la retraite est retenu à 65 ans.

C'est ainsi que le calcul des droits acquis linéairement par les salariés à la date de clôture après application des charges sociales, a été pondéré de :

- la probabilité de présence des salariés dans l'établissement lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ à la retraite
- du turn-over de l'effectif (entre 16 et 44 ans = 1% et entre 44 et 65 ans = 0 %)
- de la progression future des salaires (0,70 %)
- du taux d'actualisation (0.80 %)

Ce montant est comptabilisé en provision pour risques et charges à hauteur de 213 769 euros.

Note n° 15 : Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Report à nouveau Gestion Scolaire	1 986 989	242 844		2 229 833
Report à nouveau Gestion Scolaire IDR	399 533			399 533
Reclassement provisions grosses réparations à caractère de réserve (1)	259 926			259 926
Report à nouveau Gestion Propre	948 011	6 907		954 918
TOTAUX	3 594 459	249 751	0	3 844 210

(1) Ce reclassement a été effectué en application de la nouvelle réglementation sur les passifs ; reclassement en attente d'affectation par l'Assemblée Générale.

Note n° 16 : Tableau de répartition du Résultat de l'exercice

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
- dont part du résultat sur gestion propre		12 463
- dont part du résultat sur gestion scolaire		222 795
TOTAL		235 258

Note n° 17 : Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 2ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	191 777	74 682	117 095	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 225	223 225		
Dettes fiscales et sociales	377 057	377 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 459	13 459		
Autres dettes	49 473	49 473		
Produits constatés d'avance	52 888	52 888		
Avances familles	615 219	615 219		
TOTAL	1 523 098	1 406 003	117 095	
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	74 682			

Note n°18 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant début exercice	Montant fin exercice
- Fournisseurs	121 880	156 979
- Fournisseurs factures non parvenues	79 251	66 246

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°19 : Tableau d'évolution de la population scolaire

Contrat d'Association	Nombre d'élèves 2017/2018	Nombre d'élèves 2018/2019	Nombre de classes 2017/2018	Nombre de classes 2018/2019
Préscolaire	79	79	3	3
Ecole	206	198	7	7
Collège	996	990	32	32
Lycée Général	729	708	24	24
Lycée Technique	157	140	6	6
BTS	33	36	2	2
TOTAL	2200	2151	74	74
Externes	1051	951		
Demi-pensionnaires	1149	1200		

Hors -Contrat d'Association	Nombre d'élèves 2017/2018	Nombre d'élèves 2018/2019	Nombre de classes 2017/2018	Nombre de classes 2018/2019
DCG (Formation initiale)	0	0	0	0
DCG (Contrat Pro)	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Note 20 : Tableau d'évolution des tarifs annuels

Participation des familles à la scolarité	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Préscolaire	895 €	895 €	900 €
Primaire	895 €	895 €	900 €
Collège	970 €	985 €	990 €
Lycées	995 €	995 €	995 €
BTS	1 350 €	1 350 €	1 350 €
DCG 2(Formation initiale)	1 240 €		
DCG 3(Formation initiale)	1 240 €		
DCG (Contrat Pro)	9.15/heure		
Participation des familles à la restauration	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Primaire	960 €	960 €	960 €
Collège	960 €	975 €	975 €
Lycée	710 €	710 €	710 €

Note 21 : Tableau d'évolution des effectifs du personnel

Personnel OGEC	2017/2018	2018/2019
Direction	4	4
Encadrement	17	17
Administration	11	11
Entretien / Service	11	10
Surveillant / Animation	25	25
Apprenti (Contrat Pro)	0	0
Informatique	4	4
TOTAL	72	71
Personnel enseignants	150	147
TOTAL	222	218

Note 22 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

Dans le souci d'une valorisation économique du coût de revient d'un élève, la gestion scolaire intègre un loyer complémentaire estimé à **97 400** euros correspondant à l'écart entre le « loyer normal » **730 890** Euros et le loyer effectivement réglé : **633 490** Euros.

Ces montants figurent en bas du compte de résultat.

D - AUTRES INFORMATIONS

- 1) En application de l'Article 20 de la loi N°2006-586501 du 23/05/06 le montant des rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à :

- rémunérations :	161 298 €
- dont avantages en nature :	8 518 €
- dont IDR :	19 262 €
- dont Ind. Comp. CP :	1 333 €

- 2) Garanties accordées à l'OGEC :

Caution solidaire de l'Association Bellegarde, au profit du Crédit Coopératif, à hauteur de 800 000 € jusqu'au 11/01/2022, dans le cadre de l'emprunt.